



282 rue du Cellier
17190 St Georges d'Oléron
Tél 05 46 76 51 41 – Fax 05 46 75 48 59
le courriel: ce.0171194F@ac-poitiers.fr

Saint-Georges, le 20 novembre 2017

le site de l'école: <http://sites17.ac-poitiers.fr/st-georges-t-union/>

Compte-rendu du 1er Conseil d'école 17 octobre 2017

Absents excusés:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du Chapus : **Mme Vié**
Monsieur le Maire de Saint-Georges d'Oléron : M. Proust
Madame Lombardo, enseignante

Présents:

Mme la Déléguée Départementale de l'Education Nationale : **Mme Deneux**
Madame l'Adjointe chargée des affaires scolaires : **Mme Dias-Gorichon**
Madame la conseillère municipale : **Mme Vitrac**
Mesdames, Messieurs les Représentants de parents d'élèves:

Mme Nadreau, Mme Renon, Mme Ettaher, Mme Séguier, Mme Payot et Mme Le Quéré.

Mesdames, Monsieur les enseignants de l'école : **Sandrine Robert-Itier : CP et direction, Nicolas Fel CE1-CE2, Véronique Forschlé Deveaux CE1, Gentianne Saillard CE2, Marie Gasc CM1, Isabelle Marquet CM2 et Fabienne Gatti, ZIL.**

ORDRE DU JOUR _____ Secrétaire de séance: Marie Gasc

- Installation du nouveau conseil
- Rentrée 2017
 - o Effectifs
 - o Organisation des classes
 - o Enseignement moral et civique(règlement intérieur et présentation du portfolio)
- Sécurité
 - o Organisation de la surveillance de récréation
 - o Exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sécurité)
- La coopérative
 - o bilan 2016-2017
 - o projets 2017-2018

Questions diverses

I Installation du nouveau conseil

Les élections de parents d'élèves en quelques chiffres :

participation : 55,5% et 137 votants sur 240 inscrits.

Les parents élus

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Nadreau Cécile (mère de Noéline en CM1)	Genève Mylène (mère de Tiago CM1)
Ettaher Toria (mère de Réda en CM2)	Bertic Isabelle (mère d'Ugo en CE2)
Payot Naïma (mère d'Inès en CE2)	Devy Vanessa (mère de Lola en CE1)
Séguier Mélodie (mère de Zoé en CM1 et d'Emma en CE1CE2)	Jaud Mélanie (mère de Jean en CE1)
Renon Olivia (mère d'Ilôa en CE1)	Assémat Stéphane (père de Victoire en CE1/CE2)
Le Quéré Lara (mère de Pop en CP)	Bonnelle France (mère de Toine en CP)

II Rentrée 2017

Effectifs

Effectif total: 142

CP : 26-CE1 : 22 -CE1CE2:17 – CE2 : 22 CM1:26-CM2:29

Organisation des classes

Chaque enseignant a l'obligation de suivre les programmes de l'Education Nationale pour atteindre des objectifs précis et pour que les élèves acquièrent des compétences.

L'organisation résulte du choix de l'enseignant :

- Choix des manuels et du matériel
- Choix de l'organisation générale

La réunion de rentrée permet aux enseignants d'expliquer leur fonctionnement (travail en classe, devoirs, règlement etc) et donne des clés aux parents pour bien suivre la scolarité de leur enfant.

Les enseignants constatent et regrettent le trop peu de présence des parents aux réunions de rentrée.

Nouveau programme depuis la rentrée 2016 (à retrouver sur le site du Ministère de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid24307/les-programmes-de-l-ecole-elementaire.html>)

Les objectifs de la formation à l'école élémentaire

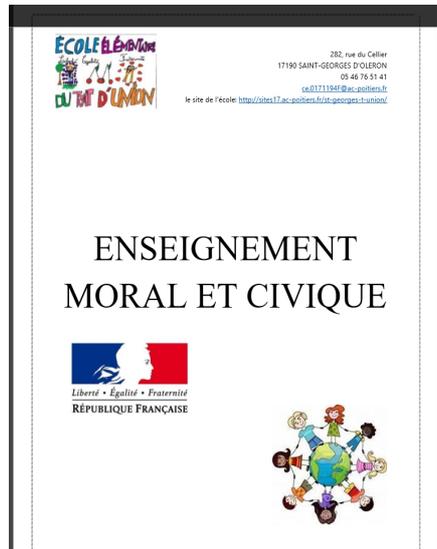
La formation dispensée dans les écoles élémentaires (...) assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance :

- expression orale et écrite, lecture,
- calcul et résolution de problèmes ;
- elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives.
- Elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique.
- Elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux.
- Elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique.
- Elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques.
- Elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences. Elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure conjointement avec la famille l'éducation morale et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'apprentissage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire.

L'enseignement moral et civique a fait l'objet de plusieurs réunions pendant l'année scolaire 2015-2016.

Les élèves ont un portfolio dès le CP avec des synthèses de points abordés en EMC, les règlements de classe, de cour, intérieur avec la Charte de la laïcité, l'APER (attestation de première éducation à la route et l'APS (apprendre à porter secours) . Ce portfolio sera transmis à la classe suivante chaque année.

- page de garde



- le règlement intérieur est modifié pour préciser que les livrets scolaires (LSU) sont remis deux fois dans l'année.
- le règlement de cour modifié en 2016-2017 reste inchangé. Les punitions sont remplacées par des fiches de réflexion, des excuses orales et/ou écrites. Les parents seront informés en cas de récidive et de violence.



La technique du message clair est également poursuivie dans toutes les classes pour apprendre aux enfants à mieux communiquer et à exprimer des mécontentements.

Sur le temps périscolaire, une formation est demandée pour que le personnel communal apprennent à mieux communiquer avec les enfants (positiver et communication bienveillante)

Projets collectifs:

En anglais : présence d'une assistante d'anglais une fois par semaine le mercredi d'octobre à avril pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

En EPS: participation aux rencontres sportives communes aux écoles d'Oléron

Le cross : mardi 14 novembre

La course d'orientation : 27 mars

Les jeux traditionnels : 24 mai

Dans le domaine de la culture et des arts

Visite du musée d'Oléron

Partenariat avec la médiathèque de Chéray (Prix des incorruptibles, ateliers de lecture)

Projets par classe

En EPS:

CM2: surf en juin (10 séances)

CM1: voile en septembre/octobre et mai/juin(10 séances)

CE2/CE1/CP: piscine (15 séances)

- CE2 et CE2CE1 de septembre à janvier

- CP et CE1 de janvier à juin

CE1 :déplacement à bicyclette

CM1, interdisciplinaire : le tour du monde en 80 jours (site interactif proposant des activités en français et en anglais)

- Par le monde

CP et CE1 apprentissage de l'anglais avec un site Tom et Lily

Dans le domaine des arts

Participation des CE2 au festival Vision d'Afrique : jeudi 19 octobre

Participation à « école et cinéma » pour les CM2 : trois films dans l'année.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Modalités d'organisation

Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école	Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages <u>et</u> aide au travail personnel <u>et</u> activité prévue au projet d'école
	<u>X</u>		<u>X</u>

Répartition dans la semaine de l'APC

		Lundi			Mardi		Jeudi		Vendredi	
		2X45mn	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Cycle 2	CE1/CE2			CE1/CE1C E2/CE2				CE1/ CE1C E2/CE 2		
Cycle 3	CM1/CM2			CM1/CM2				CM1/ CM2		

Le premier exercice en cas d'incendie s'est bien déroulé avec un temps d'évacuation court. (26 septembre 2017)

Des exercices seront également effectués sur le temps périscolaire (cantine et TAP)

Dans le cas du PPMS classique, il s'agit de se confiner. Il est prévu de rester dans les locaux de l'école et de se diriger vers les locaux de l'école maternelle.

Le contexte de menace terroriste a introduit une nouvelle posture dans le PPMS : s'échapper ou se cacher et s'enfermer. Les parents ont été destinataires d'un document sur la sécurité dans les écoles et un exercice a été fait le mercredi 18 octobre. La mairie n'envisage pas de fournir un signal. Le choix pourrait être d'avoir des sifflets dans la classe ou bien d'utiliser les téléphones portables des enseignants.

Par ailleurs M. le Maire a demandé que soit intégré le risque attentat dans le plan communal. Les locaux de l'école seront concernés par cette étude.

Prévention routière : permis piéton préparé par les CE2

Prévention usages numériques : permis internet préparé par les CM2

IV La coopérative

Bilan 2016-2017

Il y a 11142 euros en caisse.

- la subvention de la commune a été de 9000 euros
- la subvention de l'association des parents d'élèves a été de 947 euros.

Projets pour 2017-2018

- Un voyage de plusieurs jours à vélo dans l'île d'Oléron pour tous les élèves de CE1.
- Un voyage de plusieurs jours en bus pour les élèves de CE2 et CM1.

Les élèves de CE2 dans la classe de CE1CE2 seront concernés par ce voyage.

Prévisions de sorties de proximité:

- cinéma, musées, spectacles, sorties éducatives,

Petites dépenses diverses (matériel cour, ingrédients cuisine ...)

Questions diverses :

La rénovation de la partie centrale de l'école est achevée.

L'ensemble du personnel enseignant et des élèves remercient la mairie pour cet effort financier qui permet de travailler dans de très bonnes conditions.

Le budget 2018 permettra de finaliser l'installation grâce à l'achat de mobilier.

Le câblage de la salle informatique sera revu pour en améliorer le fonctionnement.

Des films spéciaux ont été placés sur les vitres des salles de classes en façade de l'école pour diminuer la chaleur dans les classes et rendre les vitres plus résistantes.

Les travaux pour permettre l'accessibilité de la cour sont prévus aux vacances de la Toussaint.

Les enseignants soulignent la difficulté de maintenir le bon fonctionnement des ordinateurs de la salle informatique sans une personne compétente.

Mme Dias répond que le poste de maintenance informatique pour l'école n'est pas prévu pour l'instant.

Nous remercions également les parents d'élèves de l'APE pour leur dynamisme dans l'organisation d'événements au profit de la coopérative scolaire. Les parents du bureau annoncent leur décision d'arrêter l'association s'ils ne trouvent pas de parents volontaires pour assurer la succession.

Rythme scolaire (semaine à 4 jours?)

Les élus des communes d'Oléron se rencontrent le 18 octobre pour discuter des rythmes scolaires afin d'uniformiser les décisions dans l'île.

Un conseil d'école extraordinaire devra avoir lieu d'ici la fin de l'année pour prendre une décision et la faire valider. Les enseignants souhaitent majoritairement repasser à la semaine de 4 jours (élémentaire et maternelle). Il s'agira d'une décision de Conseil d'Ecole (la Mairie, les parents représentants (après consultation des autres parents) et les enseignants décident ensemble.)

Les parents représentants doivent sonder les parents d'élèves pour connaître leur avis.

Dans le cas d'un retour à 4 jours, la mairie de Saint-Georges maintiendra les activités périscolaires.

La garderie

Une question est posée par rapport à la garderie qui pourrait devenir payante.

Mme Dias répond qu'effectivement ce sujet est en discussion. Beaucoup de garderies sont payantes dans l'île. Par ailleurs, certains parents ne sont pas respectueux des horaires de la garderie.

En ce qui concerne le bus, il est maintenu et une part de la carte payante est prise en charge par la mairie.

Fin de la séance à 20h.

Prochaine réunion du Conseil d'école:

Mardi 20 mars 2018 à 18h.